



**HAL**  
open science

## Peut-on encore parler de "complément circonstanciel" au XXI<sup>e</sup> siècle ?

Céline Vaguer

► **To cite this version:**

Céline Vaguer. Peut-on encore parler de "complément circonstanciel" au XXI<sup>e</sup> siècle?. Colloque international "ComplémentationS", Oct 2010, Santiago de Compostela, Espagne. 14 p. hal-00980409

**HAL Id: hal-00980409**

**<https://hal.science/hal-00980409v1>**

Submitted on 17 Apr 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Peut-on encore parler de *complément circonstanciel* au XXI<sup>e</sup> s. ?

Céline Vaguer, Université de Toulouse II – Le Mirail & UMR 5263 (CLLE-ERSS)

## 1. Introduction

Les notions de *complément* et de *complément circonstanciel* datent toutes deux de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s. La notion de *complément* doit sa paternité à Du Marsais dans l'*Encyclopédie méthodique* : *on doit regarder comme **Complément** d'un mot ce qu'on ajoute à ce mot (nécessité du critère syntaxique) pour en déterminer la signification (critère sémantique) de quelque manière que ce puisse être. On marque ainsi le passage d'un système de relations mécaniques fondé sur les différences de formes, à un système de relations sémantiques, relativement indépendant des formes* (cité par Chevalier, 1994 : 84). Celle de *circonstanciel* apparaît dans *Les Vrais Principes de la Langue Française* de l'abbé Girard (1747) : *on appelle circonstanciel, l'adverbe ou ce qui commute avec lui* et qui se reconnaît à ce qu'il peut répondre aux principales questions : *quand ? , comment ? , où ? d'où ? , par où ? pour quel motif ?* Mais elle ne cessera d'évoluer à travers les siècles puisque U. Domergue (1799) distinguera les compléments qui sont *nécessaires grammaticalement* à la correction de l'énoncé (nommés compléments *prochains*) et ceux qui ne sont que *nécessaires logiquement* et qui n'affectent pas la grammaticalité de la phrase par leur disparition (les compléments *éloignés*).

Ainsi, pendant longtemps, *circonstanciel* va s'opposer à *essentiel*. Les compléments circonstanciels, tels que nous les connaissons aujourd'hui, datent de 1767 mais leur entrée dans la grammaire scolaire est beaucoup plus tardive. Il faut attendre la *Grammaire française théorique et pratique rédigée sur un plan entièrement neuf* de Prosper Poitevin (1844) pour que le complément circonstanciel soit défini comme *ce qui complète le sens du verbe en le modifiant par une idée accessoire de manière, de temps, de lieu, de cause, de but, etc.* (cité par eChervel, 1979 : 8).

Cet aperçu historique révèle que les notions de *complément* et de *complément circonstanciel* ont été et restent, à l'heure actuelle, insaisissables. En effet, les manuels scolaires et les grammaires universitaires n'arrivent toujours pas à s'entendre et à dégager un ensemble de propriétés à la fois spécifiques et générales qui les caractériseraient.

Notre étude ne pourra certes pas mettre fin à ce débat, mais y prendre place par l'étude descriptive exhaustive des compléments introduits par une préposition simple du français (Melis 2003). Il s'agit de proposer un classement des prépositions du français selon les propriétés syntaxiques qu'elles manifestent du point de vue de leur régime (*i.e.* du type de constituant qu'elles sous-catégorisent). Ces observations permettront d'une part de caractériser le rapport qu'entretient la préposition avec son complément, d'autre part d'identifier quels peuvent être ces compléments pour les prépositions simples du français et le rôle joué par le complément prépositionnel.

Si l'on retient la définition du *complément* donnée par Du Marsais, on peut dire qu'une préposition peut avoir pour complément un syntagme nominal, un syntagme prépositionnel, un infinitif, une sous-phrase introduite par *que/ce que*, un complément nul (entre autres), mais est-ce que cela se vérifie pour chacune des prépositions simples du français ? Ces propriétés combinatoires permettront de rassembler sur le plan syntaxique des prépositions qui n'auraient pas été forcément regroupées (du moins intuitivement) sur le plan sémantique. Il convient donc de s'interroger sur ce regroupement syntaxique : pourquoi certaines prépositions si différentes sur le plan sémantique ont-elles les mêmes propriétés syntaxiques ? Cette étude aura comme perspective de proposer une classification formelle (distributionnelle et syntaxique) et sémantique (sens qui se dégage des constructions *spatial, temporel, notionnel*) des compléments prépositionnels du français au XXI<sup>e</sup> s.

## 2. Pourquoi procéder à une telle étude ?

À notre connaissance, il n'existe pas d'études qui aient constitué l'inventaire des structures syntaxiques admises (ou exclues) pour chacune des prépositions du français<sup>1</sup>. Si, dans le cadre d'une linguistique descriptive, les travaux de M. Gross (1975) ont pu aller dans ce sens, le classement concernait les verbes et reposait sur des propriétés non étayées par des attestations pour chacune des entrées mentionnées. L. Melis, dans son recueil de 2003, a commencé un tel travail de recensement des propriétés syntaxiques caractérisant la préposition en général et chaque préposition en particulier mais sans que l'on aboutisse à un classement systématique. Il en va de même de D. Le Pesant (2006) qui toutefois établit des corrélations entre les propriétés syntaxiques et distributionnelles d'une part, et les classes sémantiques d'autre part.

Notre propos est à la fois plus ambitieux et plus modeste que celui de ces prédécesseurs : plus ambitieux parce que nous visons à établir un panorama des propriétés syntaxiques que nous appliquerons à toutes les prépositions de manière à en établir le classement formel (à la manière de M. Gross pour les verbes), et que chacune des possibilités sera vérifiée sur un corpus attesté et diversifié (FRANTEXT, GEOPO, PFC...). Plus modeste parce que nous ne parvenons pas, par là, à saisir le fin de l'identité de chaque préposition elle-même (car il faut pour cela procéder à l'étude des distributions dans leur détail). C'est l'objet de nos recherches par ailleurs.

De plus, il ne s'agit que d'un premier inventaire fondé sur un corpus « dépouillé » exhaustivement, certes, mais qui ne garantit pas en lui-même la représentativité des propriétés syntaxiques (complémentation (*i.e.* sous-catégorisation) et modification) observées – même de très gros corpus n'illustrant pas forcément le tout des possibilités permises par la langue.

À partir de la liste des vingt-six prépositions simples proposée par L. Melis (*op. cit.* : 105<sup>2</sup>) et des études et supports existants (dictionnaires, grammaires, entre autres), nous présenterons dans un premier temps les données (corpus et outils linguistiques) sur lesquelles nous avons fait reposer notre étude. Puis, après avoir précisé comment s'est opérée la sélection des prépositions simples, nous dresserons un panorama des principales propriétés syntaxiques observées pour chacune de ces prépositions. Cette observation sera complétée par une étude sur corpus plus fine, *i. e.* centrée sur chacune des prépositions dans diverses sources sur une période considérée (afin d'être proche de l'exhaustivité par rapport à l'objet de recherche et la délimitation du corpus retenu). Dans des travaux ultérieurs, l'objectif est d'étendre le corpus afin d'aboutir à un classement syntaxique des prépositions simples du français prenant en compte l'ensemble des propriétés observées. L'idée sous-jacente est d'établir un rapport entre forme et sens : est-ce que des prépositions qui ont des comportements syntaxiques similaires peuvent également connaître des ressemblances sémantiques ? Nous considérons comme M. Gross (1975 : 10) que *seule une accumulation de ce type de données permettra de développer des considérations pouvant conduire à la formulation de théories.*

## 3. Méthodes de recueil et premières observations

Afin de réunir les chances de rassembler un ensemble le plus représentatif possible des constructions syntaxiques que connaissent les prépositions simples du français, nous souhaitons travailler sur un

---

<sup>1</sup> Or ce type d'information est nécessaire dans le domaine du traitement automatique de la langue, permettant d'affiner les analyseurs syntaxiques notamment dans bon nombre de programmes et logiciels...

<sup>2</sup> Pour Melis (2003 : 105), il s'agit des prépositions les « plus typiques, c'est-à-dire les prépositions simples, qui apparaissent au locuteur comme inanalysables » ; à savoir : *à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, en, entre, envers, hors, jusque, par, parmi, pendant, pour, sans, selon, sous, sur, vers*. Cf. Melis (*op. cit.*) pour connaître les raisons de cette sélection qui écarte certaines prépositions qui figurent généralement dans la liste des ouvrages de référence comme les prépositions issues d'anciens participes (*concernant, durant, moyennant, nonobstant, excepté, vu, hormis...*), les adjectifs qui connaissent un emploi de préposition (*sauf, plein...*), ou encore certains adverbes comme *près* ou des prépositions en voie de disparition (*deçà, delà, dedans, dessous, dessus, devers*) dont certaines peuvent fonctionner soit comme adverbe, soit comme nom.

corpus diversifié (oral, écrit, littéraire, presse, géopolitique, etc.) puisque, comme le remarque L. Melis (2003 : 18) « la valence ne se détermine ni au niveau de la classe, ni au niveau des lexèmes, mais en relation avec les emplois ». Pour des raisons de temps, nous limiterons notre présentation à l'investigation menée sur la base textuelle FRANTEXT, version non catégorisée, texte intégral, sur la période 2000 à 2010 pour l'ensemble des prépositions simples du français, afin d'avoir un panorama de la langue littéraire en synchronie contemporaine (XXI<sup>e</sup> siècle). Le présent corpus est ainsi constitué de 82 ouvrages qui représentent 4 869 555 mots<sup>3</sup>.

Pour mener à bien l'exploration du corpus recueilli (rapatriement des données de Frantext), nous avons eu recours à NooJ<sup>4</sup> qui permet de façon automatique d'une part d'identifier les prépositions dans les corpus, d'autre part de les extraire et ainsi d'en proposer des concordances (ce qui nous permet d'avancer dans la modélisation des connaissances). Ont ainsi été extraites automatiquement dans le corpus FRANTEXT un certain nombre d'attestations (Tableau 1) pour chacune des prépositions simples retenues, correspondant à 347 889 occurrences. L'analyse du corpus sous NooJ nous a permis d'affiner ses occurrences en levant les ambiguïtés d'emplois de certains lexèmes : nom vs préposition pour *envers* ; verbe vs préposition vs nom (l'entre-deux) pour *entre*, *hors* entrant dans la composition de nom (*hors-d'œuvre*, *hors-bord*)...

Tableau 1 : Occurrences des prépositions simples du français dans FRANTEXT et par NooJ

Prépositions simples	Nombre d'occurrences	
	FRANTEXT 21 <sup>e</sup> s.	NooJ
<i>A</i>	79 762	79 762
<i>Après</i>	5 783	5 783
<i>Avant</i>	3 488	3 488
<i>Avec</i>	16 598	16 598
<i>Chez</i>	3 303	3 303
<i>Contre</i>	1 953	1 953
<i>Dans</i>	39 018	39 018
<i>De</i>	50 000	50 000
<i>Depuis</i>	3 047	3 047
<i>Derrière</i>	1 110	1 110
<i>Dès</i>	991	990
<i>Devant</i>	2 402	2 402
<i>En</i>	50 098	50 098
<i>Entre</i>	4 334	2 273
<i>Envers</i>	254	142
<i>Hors</i>	507	484
<i>Jusque</i>	293	293
<i>Jusqu'à</i>	1 699	1 699
<i>Par</i>	16 837	16 837
<i>Parmi</i>	649	649
<i>Pendant</i>	2 149	2 149
<i>Pour</i>	26 813	26 813
<i>Sans</i>	9 445	9 445
<i>Selon</i>	743	743
<i>Sous</i>	3 790	3 790
<i>Sur</i>	19 394	19 394
<i>Vers</i>	3 429	3 429
	<b>347 889</b>	<b>345 692</b>

<sup>3</sup> Si pour l'ensemble des prépositions nous avons pu faire une seule extraction de leurs emplois sous Frantext sur la période considérée, ce ne fut pas le cas pour les prépositions *en*, *de* et *à* pour lesquelles nous avons dû faire des extractions simultanées sur différentes périodes (2000-2005 et 2006-2010 pour *en* et *à* ; 2000-2004 et 2005-2010 pour *de*) ; Frantext limitant l'extraction à 50 000 occurrences elles dépassaient le quota.

<sup>4</sup> NooJ est un logiciel, open source, d'analyse de corpus linguistiques qui intègre des dictionnaires électroniques et différents composants nécessaires à l'analyse morphologique et syntaxique des textes du corpus. <http://www.nooj4nlp.net/pages/nooj.html>

Il apparaît alors que l'ensemble des prépositions simples constitue plus de 7% de FRANTEXT. Il pourrait être également intéressant d'opérer des analyses de fréquence selon le genre (littéraire, journalistique...) du texte retenu. D'ores et déjà, la comparaison avec les fréquences enregistrées au titre du Français fondamental (Brunet 1981 ; Picoche 1993) montre que celles obtenues sur le corpus FRANTEXT n'en sont pas si éloignées (comme l'illustre le classement des prépositions selon leur fréquence dans le Tableau 2). Seules différences majeures, les fréquences de *avant* et *jusque* : placées comme la 13<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> position des prépositions les plus fréquentes pour le Français fondamental, elles n'apparaissent pas avec la même fréquence dans notre corpus : 12<sup>e</sup> rang pour *avant* (contre 19<sup>e</sup> pour le FF), 25<sup>e</sup> pour *jusque* (13<sup>e</sup> pour le FF). De même, si la préposition *envers* se trouve illustrée dans nos corpus, sa fréquence reste marginale (0.04 % des emplois observés) – ce qui corrobore les données du Français fondamental, dans lesquelles elle ne figure pas. En effet, ce dernier retient les fréquences jusqu'au rang 907 (c'est-à-dire les mots de fréquence supérieure à 7 000).

Fréquences décroissantes	
FRANÇAIS FONDAMENTAL	GEOPO / FRANTEXT
<i>de</i>	<i>de</i>
<i>à</i>	<i>à</i>
<i>en</i>	<i>en</i>
<i>dans</i>	<i>dans</i>
<i>pour</i>	<i>pour</i>
<i>sur</i>	<i>sur</i>
<i>par</i>	<i>par</i>
<i>avec</i>	<i>avec</i>
<i>sans</i>	<i>sans</i>
<i>sous</i>	<i>après</i>
<i>après</i>	<i>sous</i>
<i>chez</i>	<i>avant</i>
<i>jusque</i>	<i>vers</i>
<i>entre</i>	<i>chez</i>
<i>vers</i>	<i>depuis</i>
<i>depuis</i>	<i>devant</i>
<i>devant</i>	<i>entre</i>
<i>contre</i>	<i>pendant</i>
<i>avant</i>	<i>contre</i>
<i>pendant</i>	<i>derrière</i>
<i>dès</i>	<i>dès</i>
<i>derrière</i>	<i>selon</i>
<i>parmi</i>	<i>parmi</i>
<i>selon</i>	<i>hors</i>
<i>hors</i>	<i>jusque</i>
	<i>envers</i>

Tableau 2 : Classement des prépositions simples du français par fréquences décroissantes

Insistons sur le fait que les résultats qui suivent ne sont exhaustifs que par rapport aux corpus retenus : nous ne prétendons donc pas avoir couvert l'ensemble des emplois possibles pour chacune des prépositions, mais seulement ceux qui sont attestés dans les sources ici analysées – nous pourrions dire à l'instar de M. Gross (1975 : 10) :

« les données que nous présentons ne peuvent être considérées que comme une étape modeste dans cette direction, mais elles nous ont déjà permis de faire des observations d'un type nouveau [...] La systématisme de nos données nous a permis d'établir des corrélations entre formes qu'il n'était pas possible d'obtenir sans des études quasi exhaustives. La découverte d'autres phénomènes de ce type devrait donc avoir des conséquences importantes pour la linguistique théorique ».

## 4. Avertissement sur le corpus des prépositions

### 4.1. Une préposition peut en cacher une autre

Certaines prépositions simples ont un double fonctionnement.

#### 4.2.1. Le cas de *jusque* : préposition ou spécificateur ?<sup>5</sup>

La forme de surface (*jusque* + Prép) reçoit deux analyses, *jusque* pouvant être identifié soit comme préposition, soit comme spécificateur.

- La préposition *jusque*, en tant que spécificateur, vient modifier les prépositions *chez*, *dans*, *derrière*, *sous* et *sur*.

- [1] a. Pour la signature de l'acte, le notaire vint jusque chez elle. [Frantext]  
b. Jusque dans ses conséquences sociales, le conflit est un succès. [Geopo]  
c. On planquait le sel jusque derrière les autels, l'or dans les berceaux. [Frantext]  
d. Du reste, le livre traînait sur toutes les toilettes, tous les chevets, et jusque sous les oreillers. [Frantext]  
e. Le commis portait, jusque sur le visage, des plaies multiples, mais aucune ne paraissait profonde. [Frantext]

En tant qu'ajout, *jusque* est supprimable et apporte une information d'ordre aspectuel ; ainsi la différence entre [2a] et [2b] :

- [2] a. Le notaire vint chez elle.  
b. Le notaire vint *jusque* chez elle.

est que dans [2b] *jusque* marque le parcours, l'étendue (on voit le notaire en train de venir) – ce qui rejoint l'analyse proposée par Danielle Leeman (2005) de *jusque*. Cette idée d'« étendue » en tant qu'elle est non bornée favoriserait l'implication d'une « exagération » (*Dictionnaire de Trévoux* et Leeman 2005) – les énoncés [1b-e] supposent effectivement que ce qui se produit dépasse ce à quoi on peut s'attendre, ce qui est normalement envisageable.

- En tant que préposition, *jusque* + Prép forme un tout indissociable (*jusque* ne peut être supprimé – 3b). Dans cette locution, ce sont *à* et *en* qui apparaissent le plus souvent :

- [3] a. Au plan des capacités civiles, la situation était plus satisfaisante dans la mesure où les Etats avaient confirmé leurs engagements de fournir jusqu'à 5 000 policiers pour la mise en oeuvre du plan d'action de police adopté à Göteborg en juin 2001. [Geopo]  
b. \*... les Etats avaient confirmé leurs engagements de fournir à 5 000 policiers pour la mise en oeuvre du plan d'action de police adopté à Göteborg en juin 2001.

(*fournir* est transitif direct : ici c'est *jusqu'à* qui fonctionne comme spécificateur du syntagme nominal, comme le feraient *presque* ou *environ*). Dans cet emploi, la préposition composée *jusqu'à* « remplit les fonctions de marqueur de dynamicité, d'intensifieur (éventuellement argumental), d'emphatiseur, et de marqueur aspectuel » (Fortis 2006).

#### 4.2.2. *Hors* et *hors de*

De même, la forme *hors* connaît plusieurs emplois. On a ainsi deux formes *hors* et *hors de* – évidemment liées morphologiquement – qui ne sont pas de simples variantes, comme le montrent les impossibilités de commutation :

---

<sup>5</sup> Pour une présentation détaillée des différents cas de figure (Leeman 2005 et Fortis 2006).

[4] a. Elle se leva, hors d'elle. [Frantext] / \*Elle se leva, hors elle.

b. Il respecte toutes les femmes, hors elle. / \*Il respecte toutes les femmes, hors d'elle.

Dans le premier cas, *hors de* marque une localisation extérieure à ce que désigne son complément (une maison hors de Paris, c'est une maison qui se trouve à l'extérieur de Paris), tandis que dans le second cas, *hors* a valeur exceptive (équivalent : *sauf*) – c'est-à-dire la même valeur que précédemment mais transformée sur le plan notionnel – et le SP lui-même valeur énonciative (limitant la portée du reste du propos). Cependant l'opposition paraît neutralisée dans certains contextes (où *hors de* a valeur exceptive) :

[5] a. Je puis tout supporter, hors de pleurer loin de toi. [TLFi]

b. Je puis tout supporter, hors pleurer loin de toi.

Nous admettons provisoirement, pour cette étude, l'existence d'une préposition *hors (de)* car l'analyse du corpus s'est faite sur la forme *hors* et non sur l'existence de deux formes distinctes *hors* et *hors de* (pour une telle analyse, cf. Vagner 2007).

#### 4.2.3. Les prépositions « discontinues »

Certaines des prépositions identifiées comme des « prépositions simples » (*à, avec, de, depuis, en, entre, pour, sans...*) entrent dans la formation d'une unité actualisée de manière « discontinue » : *de... à..., de... en..., entre... et/ou...,* parmi d'autres.

[6] a. En cela, il différait du National Space Council, qui a existé de 1958 à 1973, puis de 1988 à 1993. [Geopo] / Il va de Nantes à Blois par Angers et Tours. [Melis, 2003 : 69]

b. Elle errait de château en château. [TLFi]

c. Du 11 septembre jusqu'à aujourd'hui, les événements ont partiellement redirigé les esprits vers l'extérieur et suscité une aubaine budgétaire. [Geopo]

d. Le globe a tourné, montrant tout le continent d'Asie, depuis l'Inde jusqu'à la Chine. [TLFi]

e. Il semble que Boris et Jacqueline se soient rencontrés quelque part entre Bruxelles et Paris. (Flem, *Lettres d'amour en héritage*, 2006)

[...] j'hésite entre faire semblant de m'endormir, ou me jeter à son cou, ou le pousser en aplatisant son visage [...] (Guibert, *Le Mausolée des amants : Journal 1976-1991*, 2001)

L. Melis les identifie comme des prépositions employées « en interposition ou en corrélation » (2003 : 35) qui jouent le rôle de déterminant de quantité approximative :

[7] a. Les organisateurs attendent de 500 à 600 personnes.

b. On attendait entre 500 et 600 personnes.

mais, comme on peut l'observer sous [6], leur sémantique dépend de la distribution mise en place ; elle ne se limite donc pas à l'approximation.

Parmi ces prépositions discontinues, des associations non encore signalées comme telles pourraient prendre place : c'est le cas de *avec... pour...* [8] et *sans... pour autant* [9]. En effet, si *pour N* ne peut être analysé comme complément de *avec* ou de *sans* – comme le montrent la séparation possible (par une pause ou une virgule [a]) et le déplacement [b] – on a quand même affaire à quelque chose qui ressemble (sans être aussi figé qu'elles) aux prépositions discontinues (de type *de... en...*), ou plutôt à ce que Claire Blanche-Benveniste range sous les « noyaux complexes » (1990 : 118) ou ce que la grammaire de constructions appelle, justement, des « constructions » – c'est-à-dire une sorte de cadre syntaxique avec un lexique partiellement fixe, le reste étant susceptible de varier librement, comme dans « *plus + phrase, plus + phrase* » : *Plus je te vois, plus je t'aime / Plus il dort, plus il se sent fatigué*, etc.

- [8] *Il fallait soit mettre en place un marché libre de la banane au sein de l'Union ([avec pour effet](#) l'éviction des producteurs européens locaux et de beaucoup de producteurs antillais). [Geopo]*
- a. *Il fallait soit mettre en place un marché libre de la banane au sein de l'Union ([avec, pour effet](#), l'éviction des producteurs européens locaux et de beaucoup de producteurs antillais).*
- b. ... [avec](#) l'éviction des producteurs européens [pour effet](#)...
- [9] *Robert Kagan rompt avec cette approche timorée et formaliste, [sans pour autant](#) tomber dans les excès ni dans l'analyse ni dans le diagnostic. [Geopo]*
- a. *Robert Kagan rompt avec cette approche timorée et formaliste, [sans, pour autant](#), tomber dans les excès ni dans l'analyse ni dans le diagnostic.*
- b. ... [sans](#) tomber dans les excès [pour autant](#), ...

Notre analyse ne les prend pas en considération en tant que telles. Autrement dit, nous n'avons pas proposé d'un côté une étude de la préposition *de*, de l'autre une étude des emplois de *de... en...* puisque cela s'opposait à notre raisonnement de départ qui consistait à partir d'une forme (soit une préposition simple).

#### 4.3. Des emplois d'un autre type

On admet qu'une préposition peut avoir un complément nul (emploi rangé traditionnellement dans celui des adverbes). Les emplois présentés sous [10] n'illustrent pas le cas d'un complément nul mais celui d'une coordination (devant le même complément) : [*interagissent avec et influent sur*] les échelons supérieurs... (10a), *pour ou contre* (10b), [*se greffer sur ou avoir lieu à*] un moment où... (10c).

- [10] a. *L'Union est un parfait exemple de système de gouvernance à plusieurs strates dans lequel les institutions politiques d'un niveau interagissent [avec](#) et influent sur les échelons supérieurs et inférieurs. [Geopo]*
- b. *Chacun doit choisir son camp : [pour](#) ou contre la terreur. [Geopo]*
- c. *L'éventualité d'un regain de tension violente au Liban acquerrait plus de consistance encore - mais aussi plus de complexité - si elle venait à se greffer [sur](#), ou à avoir lieu à un moment où la situation interne syrienne risque de se compliquer en raison de la transition délicate que ne manquera pas d'ouvrir la succession du président Assad. [Geopo]*
- d. Je suis toujours **chez ou avec** Marcelle le plus possible. (Havet, *Journal 1919-1924*, 2005)

**Conclusion.** Dans le cadre de notre étude, nous avons retenu tous les emplois de *jusque* (tant comme spécificateur que comme préposition composée), de *hors* (comme préposition et locution prépositive) et de l'ensemble des prépositions simples pouvant aussi par ailleurs apparaître comme des prépositions discontinues. Les fréquences proposées dans le Tableau 1 rassemblent donc sous une même entrée ces doubles fonctionnements. Toutefois, nous pouvons préciser que parmi les emplois de *jusque* (197 occurrences), 14% correspondent à la fonction de spécificateur et 86% au statut de préposition composée ; 62% des emplois de *hors* sont de type *hors de* et 38% de type *hors* (ce qui tend à prouver que l'emploi de *hors* préposition s'amenuise au profit de *hors de* locution prépositive) ; la plupart des entrées de prépositions pouvant être analysées tant comme des prépositions simples que comme des prépositions discontinues n'illustrent que la première possibilité.

Préposition et locution : *envers et contre tout, envers et contre tout(e) N*



1. J'aurais voulu que ce temps dure encore plus longtemps, ce temps de réconciliation **envers et contre toutes** les conneries que nous faisons. (Angot, *Rendez-vous*, 2006)

#### *Prépositions complément nul*

1. a. elle m'expliqua qu'elle avait essayé de penser à toutes ces étoiles qui étaient de plus en plus loin, avec pour ainsi dire rien entre pour poser le pied, et qu'il y en avait, qu'il y en avait, des mille et des cents et des millions et des milliards. (Roubaud, *Impératif catégorique*, 2008)  
b. angoissée, je l'étais chaque fois qu'il partait, même au début, au tout début, nos deux trois répétitions au théâtre ensemble, je n'aimais pas quand on avait deux jours entre. (Angot, *Rendez-vous*, 2006)

### **5. Propriétés syntaxiques et problèmes de classement**

Les observations sur corpus ont permis d'une part de caractériser le rapport qu'entretient la préposition avec son complément, d'autre part d'identifier quels peuvent être ces compléments pour les vingt-six prépositions simples du français. Ainsi la préposition peut-elle avoir pour complément un syntagme nominal, un syntagme prépositionnel, un infinitif, une sous-phrase introduite par *que/ce que*, un complément nul, entre autres.

Ces propriétés combinatoires permettent de rassembler sur le plan syntaxique des prépositions qui n'auraient pas été forcément regroupées (du moins intuitivement) sur le plan sémantique. Il convient donc de s'interroger sur ce regroupement syntaxique : pourquoi certaines prépositions si différentes sur le plan sémantique ont-elles les mêmes propriétés syntaxiques ? Deux hypothèses de réponse :

- ou bien il n'y a pas de lien entre forme et sens, mais deux systèmes qui coexistent : d'un côté celui des propriétés syntaxiques, de l'autre celui de l'identité sémantique (cette hypothèse invalide la plupart des théories linguistiques, à commencer par le structuralisme tel qu'initié par F. de Saussure) ;
- ou bien il y a bien une relation consubstantielle entre forme et sens, mais l'identité sémantique que dessinent les propriétés formelles n'est pas directement accessible par l'intuition spontanée – c'est ce que montre le travail de J. Dubois et F. Dubois-Charlier (1997) sur les verbes<sup>6</sup>. Cette hypothèse est, au contraire de la précédente, en cohérence complète avec les postulats saussuriens : la grille sémantique (propre à chaque langue) étant arbitraire (par rapport à notre (appréhension du) monde), les valeurs secrétées par le système ne correspondent pas directement à l'intuition référentielle et ne peuvent être construites par le linguiste qu'à partir des indices fournis par les formes observables et de leur interprétation (hypothétique).

Si l'on adopte cette seconde option, l'un des guides (heuristiques) pour une telle interprétation est de ne pas mettre toutes les propriétés formelles sur le même plan (principe adopté par M. Gross (*op. cit.*), afin de ne pas aboutir à un « classement » où chaque « classe » ne dépasserait pas la paire de mots). La question qui se pose alors est de savoir sur quel critère décider que telle propriété est (vraisemblablement) plus pertinente que telle autre pour situer la préposition dans le système.

Le tableau général non classé (sinon selon l'ordre alphabétique, Tableau 3<sup>7</sup>) montre qu'il y a des propriétés plus ou moins définitoires : la sous-catégorisation d'un SN par la préposition est un critère

<sup>6</sup> Cf. le numéro de *Langue française* 153, coordonné par J. François, D. Le Pesant et D. Leeman (2007), consacré à ce travail.

<sup>7</sup> Nous mentionnions en introduction que les corpus consultés ne garantissaient pas en eux-mêmes la représentativité des propriétés syntaxiques. Ainsi, le signe « – » qui apparaît pour chacune des propriétés syntaxiques non validées par une préposition ne l'est donc qu'à l'égard des corpus analysés. Certaines propriétés syntaxiques pourraient donc se

général, qui permet de distinguer cette catégorie de toutes les autres hormis le verbe, susceptible également d'avoir un complément direct (cette propriété est néanmoins beaucoup plus caractéristique de la préposition, puisque certains verbes n'admettent qu'un complément indirect et que d'autres sont intransitifs alors que toutes les prépositions sont /+SN/). À partir de là, et selon le même raisonnement, on peut admettre que les propriétés les plus pertinentes sont celles qui sont les plus représentées dans ce tableau (pour le trait /+Ø/, on arrive aux chiffres '11' sans tenir compte des formes *dedans, dessous, dessus...* et '15' autrement), soit (par ordre décroissant) :

Prép	+ SN	26
	+ P	15
	+ Ø	11 (15)
	+ SP	9
	+ SV <sub>inf</sub>	9

**Tableau 3 : Propriétés syntaxiques des prépositions simples du français**

	+ SN	+ SP	+ P		+ SV infinitif	+ Complément nul
			<i>que</i>	<i>ce que</i>		
A	+	-	-	+	+	-
Après	+	-	+	-	+	+
Avant	+	+	+	-	+	+
Avec	+	-	-	-	-	+
Chez	+	-	-	-	-	-
Contre	+	-	-	-	-	+
Dans	+	-	-	+	-	-
De	+	+	-	+	+	-
Depuis	+	-	+	-	-	+
Derrière	+	+	-	-	-	+
Dès	+	+	+	-	-	-
Devant	+	+	-	-	-	+
En	+	+	-	+	-	-
Entre	+	-	-	-	-	+
Envers	+	-	-	-	-	-
Hors (de)	+	+	-	-	-	+
Jusqu'à	+	-	-	+	+	-
Par	+	+	-	-	+	-
Parmi	+	-	-	-	-	-
Pendant	+	-	+	-	-	-
Pour	+	+	+	-	+	+
Sans	+	-	+	-	+	+
Selon	+	-	+	-	-	+
Sous	+	-	-	-	-	-

---

trouver validées dans d'autres corpus : la préposition *sous*, par exemple, semble admettre un complément nominal en *ce que* comme le mentionne D. Leeman (2008) : *Il se réfugie sous ce que la loi l'oblige au devoir de réserve.*

Sur	+	-	-	+	-	-
Vers	+	+	-	-	-	+

On dénombre une dizaine de combinaisons possibles (*a priori* les plus « productives ») qui permettent de regrouper les prépositions simples du français selon les types de complément qu'elles sous-catégorisent : les prépositions sont comme le verbe ou l'adjectif, elles sous-catégorisent leurs arguments (Harris 1976). L'analyse des corpus et des caractéristiques syntaxiques de chaque préposition aboutit aux classes suivantes de prépositions selon le type de constructions syntaxiques qui les caractérisent :

1. Prépositions qui ont en commun /+SN/ seulement : *chez, envers, parmi, sous*
2. Prépositions qui ont en commun /+SN/ et /+P/ : *dans, pendant, sur*
3. Prépositions /+SN/ et /+Complément nul/ : *avec, contre, entre*
4. Préposition /+SN/ et /+SP/ et /+P/ : *en, dès*
5. Préposition /+SN/ et /+SP/ et /SV<sub>inf</sub>/ : *par*
6. Prépositions /+SN/ et /+SP/ et /+Complément nul/ : *derrière, devant, hors (de), vers*
7. Prépositions /+SN/ et /+P/ et /+SV<sub>inf</sub>/ : *à, jusqu'à*
8. Prépositions /+SN/ et /+P/ et /+Complément nul/ : *depuis, selon*
9. Prépositions /+SN/ et /+SP/ et /+P/ et /+SV<sub>inf</sub>/ : *de*
10. Prépositions /+SN/ et /+P/ et /+SV<sub>inf</sub>/ et /+Complément nul/ : *après, sans*
11. Prépositions /+SN/ et /+SP/ et /+P/ et /+SV<sub>inf</sub>/ et /+Complément nul/ : *avant, pour*

Certaines prépositions limitent leur combinatoire au syntagme nominal (comme *chez, envers, parmi, sous* – soit 19% des prépositions étudiées), d'autres à deux types de complément (*avec, contre, dans, entre, dès, pendant, sur* – soit 23% des prépositions étudiées) ou trois types de compléments (*à, depuis, derrière, devant, en, hors (de), jusqu'à, par, selon, vers* – soit 35% des prépositions étudiées), d'autres enfin admettent une large gamme de compléments (comme *après, avant, de, pour, sans* – soit 23% des prépositions étudiées). Ces propriétés combinatoires permettent de rassembler sur le plan syntaxique des prépositions qui n'auraient pas été spontanément regroupées sur le plan sémantique.

Il y en a notamment que l'on présente habituellement « en couple », comme *sur/sous, avec/sans, après/avant*, et qui ne relèvent pas de la même classe syntaxique ; dans la mesure où ces « paires » semblent reposer sur une appréhension intuitive fondée sur certains exemples (jugés) prototypiques à partir d'une intuition référentielle (par exemple spatiale), il est confirmé que cette présentation, pour traditionnelle qu'elle soit, ne repose pas sur l'observation des comportements linguistiques (c'est-à-dire des formes). Cela rejoint les propos de Peter Blumenthal dans ce même numéro.

### 5.1. Comparaison des emplois de /P/ et /SV<sub>inf</sub>/

Toute préposition sous-catégorisant un complément de type /P/ n'en admet pas forcément un de type /SV<sub>inf</sub>/ ; c'est le cas notamment de *dans, depuis, dès, en, pendant, selon, sur*. Mais une préposition susceptible de se construire avec un complément /SV<sub>inf</sub>/ admet le plus généralement un complément /P/ (seul *par* fait exception). Et il y a des prépositions qui acceptent (*à, après, avant, de, hors, jusqu'à, pour, sans*) ou excluent les deux (*avec, chez, contre, derrière, entre, envers, devant, parmi, sous, vers*).

Que conclure de ce constat ? *Chez* peut paraître purement « spatial » (en un sens « concret » : *chez Paul* ou « abstrait » : *Chez Montaigne* au sens « dans l'œuvre/la philosophie de Montaigne ») et exclut aussi bien /P/ et /SV<sub>inf</sub>/ ; mais c'est aussi le cas de *contre*, or *contre* a des emplois dits « notionnels » (l'opposition ou l'échange). On ne peut donc pas strictement relier au sens « spatial »

l'exclusion de ces deux types de complémentation. De même *depuis, dès, pendant* sont seulement temporels et ont pour propriétés /+P/ et /-SV<sub>inf</sub>/, tout comme *dans, en, selon* ou *sur* qui ne sont pourtant pas seulement temporels.

Il ressort de ces observations que les dénominations référentielles traditionnelles ne paraissent pas appropriées pour étiqueter sémantiquement les classes ou corrélations syntaxiques.

### 5.2. Les prépositions qui supposent 'que P' vs 'ce que P'

Généralement, on associe la « variante » Prép + *ce que* aux prépositions dites « vides » (*à, de, en*), par opposition aux prépositions sémantiquement « pleines » qui admettraient le seul *que* (*avant, après, pour...*). Mais on observe ici un *dans ce que* (\**dans que* étant impossible) et Hava Bat-Zeev Shyldkrot dans le présent numéro relève également *sur ce que* – alors que ni *dans* ni *sur* ne sont considérées comme « vides ». Si corrélation il y a, elle n'est donc pas aussi simple que ce que véhicule la doxa.

[11] *Toute la difficulté tient dans ce que les sociétés humaines ne prennent les catastrophes au sérieux que lorsqu'elles se produisent.* [Geopo]

*Il insiste beaucoup sur ce que ces deux imprudentes n'ont pas emmené de chauffeur.* [Mauriac]

Au-delà de cette opposition (entre prépositions « vides » ou « pleines »), l'analyse du cotexte<sup>8</sup> révèle que les constructions Prép + *ce que* sont étroitement liées à un verbe recteur et sont à identifier comme des « constructions complétives indirectes » (Muller, 2004 : 440). Ce n'est donc pas le type de préposition (« vide », « pleine »...) qui justifie son emploi avec *ce que* ou *que* mais la sélection ou non par le verbe de la préposition. Ainsi la préposition *en* en construction avec *que* (Prép + *que*) lorsqu'elle garde sa valeur prédicative (*i.e.* elle n'est pas sélectionnée par un verbe).

### 5.3. Les prépositions qui admettent un SV comme complément

Certaines prépositions ont pour propriété commune d'admettre un complément de type verbal : soit de la forme d'un participe présent exclusivement introduit par *en* [12], soit d'un infinitif (*à, après, avant, de, hors (de), jusqu'à, par, pour, sans*) [13-16].

[12] *Certes, à Durban, les États-Unis ont fait une concession à l'air du temps en acceptant de s'excuser pour l'esclavage.* [Geopo]

La propriété sépare clairement *en* et *dans*, traditionnellement étudiées l'une par rapport à l'autre (ce que contestent, pour d'autres raisons, Franckel & Lebaud 1991).

Pour l'infinitif, il convient de distinguer :

- les prépositions qui admettent l'infinitif (direct) – *à, après, de, jusqu'à, par, pour, sans...* – illustrées sous [13] :

[13] *Les raisons exactes qui ont poussé Slobodan Milosevic à capituler font encore aujourd'hui l'objet de débats.* [Geopo]

*Ils arrivaient à l'église après avoir plumé les haies.* [Frantext]

*En étendant l'imposition, il serait sans doute aussi possible de baisser le taux de cet impôt.* [Geopo]

*En effet, la recherche de la modération ne va pas jusqu'à cultiver le consensus avec le parti adverse.* [Geopo]

*La procédure finit par devenir affaire de culture.* [Geopo]

<sup>8</sup> Nous remercions un de nos relecteurs d'avoir attiré notre attention sur ce point.

Il attend le moment opportun pour abattre une carte qu'il estime gagnante. [Geopo]

Le président avait la possibilité de prendre certaines initiatives dans l'urgence sans demander l'avis du Congrès. [Geopo]

- les prépositions qui n'admettent l'infinitif que de manière indirecte : \*avant aborder / avant d'aborder. Prendre en compte cette propriété oblige à séparer *avant* de *pour* dans la classe 11 *supra*.

[14] Il convient donc de commencer par un état des lieux avant d'aborder successivement les aspects opérationnel et politique du problème. [Geopo]

- les prépositions qui admettent les deux (construction directe ou indirecte) : hors relire / hors de pleurer. Cette variante devrait conduire à distinguer *hors* des autres prépositions de la classe 9.

[15] En fait, il n'y a qu'une seule chose qu'elle sache faire, hors relire son pedigree : résister à la tentation d'avalier la mouche que lui a lancée le vieux gentleman [...]. [Frantext]

Je puis tout supporter, hors de pleurer loin de toi. [TLFi]

- la préposition *avant* s'oppose encore aux autres par la possible alternance *avant de mettre*, *avant que de mettre*... (On n'aurait pas \**pour que de mettre*.)

[16] Oui, docteur, ma mère est morte avant que de me mettre au monde. [Frantext]

#### 5.4. Les prépositions qui supposent une variation morphologique

Certaines prépositions connaissent deux formes selon que le complément est réalisé (*dans*, *hors*, *sous*, *sur*) ou non (*dedans*, *dehors*, *dessous*, *dessus*). Si l'on neutralise cette variation morphologique, la possibilité d'admettre une complémentation nulle se révèle une propriété pertinente pour caractériser les prépositions (puisque'elle se trouve illustrée pour 58% des prépositions simples). Le fait que les « formes longues » puissent apparaître avec un complément rend cette neutralisation relativement acceptable dans le cadre du classement syntaxique : *Un cri étouffé leur parvient de dessous le canapé*.

#### 5.5. Les prépositions qui connaissent l'emploi nominal

Parmi les prépositions simples ici analysées, certaines connaissent l'emploi nominal. C'est le cas notamment de : *après*, *avant*, *derrière*. Cette propriété sépare encore *avant* et *après* des autres prépositions rangées dans les classes 10 et 11, mais confirme la définition de la classe 6 (*derrière* et *devant*).

[17] L'on distingue et distinguera un "avant" et un "après". [Geopo]

Avec Lole, il y avait un après au plaisir. [Frantext]

Depuis, je vivais dans cet après. [Frantext]

C'est dans l'après de l'amour que, chez moi, tout se déglingait. [Frantext]

Le derrière de la maison. / Le devant d'un corsage. [Grand Larousse de la langue française]

### 5.6. Les autres compléments de la préposition

Outre ces possibilités, une préposition peut aussi être susceptible d'avoir pour complément :

- un adverbe (*à + jamais / aujourd'hui ; avant + longtemps ; quelqu'un de + bien, de + demain ; depuis + toujours / hier / lors / longtemps / peu ; dès + aujourd'hui / demain / lors / à présent / maintenant ; en + bref ; jusqu'à + récemment / aujourd'hui ; jusqu' + alors / ici ; jusque + là / tard ; par + delà / là / ailleurs ; pendant + longtemps ; pour + aujourd'hui / demain / plus tard / longtemps ; sans + plus...*) ;
- un adjectif (*peindre en rouge, dessiner en grand ; encore un problème de résolu (Anscombe 2005) ; il passe pour gentil, laissé pour mort, pour intéressant qu'il soit ; c'était dur de chez dur...*)
- et même d'avoir deux compléments : l'un nominal, l'autre adjectival (*après sa fortune faite, avec ma fille malade, dès la nouvelle connue*).

La prise en compte de ces complémentations aboutit à modifier les rassemblements (1) à (11) précédents : *dès* ne peut plus, si l'on ajoute le critère du double complément, être rangée dans la classe 2 et sera séparée de surcroît de *pendant* (autre préposition seulement « temporelle »).

### 6. Conclusion

Il apparaît de cet inventaire systématique, dans un corpus d'environ 957 000 mots, des 100 746 occurrences des vingt-six prépositions simples retenues, que ces dernières représentent près de 11% des mots utilisés dans les discours (corpus GEOPO et FRANTEXT ici retenus), ce qui est loin d'être marginal compte tenu de la minuscule liste qu'elles constituent au regard des milliers de noms, adjectifs ou verbes que compte le français.

Les prépositions ont ici été classées selon les propriétés syntaxiques qu'elles manifestent dans le corpus en question, du point de vue de leur régime, c'est-à-dire du type de constituant qu'elles sous-catégorisent – étant entendu que cette sous-catégorisation ne leur est pas uniquement imputable, dépendant aussi de la tête dont elles introduisent le complément (cf. la présentation de Danielle Leeman et aussi la contribution de Gerda Hassler et François Muller à ce même numéro). Il s'avère que le classement ainsi obtenu ne valide pas les regroupements sémantiques habituellement opérés, sauf pour *derrière / devant* (classe 6), traditionnellement rapprochés en tant qu'ils forment un couple d'antonymes d'ordre spatial (à l'aune de l'intuition référentielle éventuellement confirmée par le test de la question *où ?*).

On pourrait sur cette base considérer *devant / derrière* comme prototypiques des prépositions locatives, cependant la combinaison de leurs trois propriétés syntaxiques définitoires ne se retrouve pas dans les emplois des autres prépositions dites « spatiales » – ainsi, *chez* ou *parmi* ne sous-catégorisent ni /SP/ ni /Complément nul/, à l'inverse de *pour*, qui n'est pas spécialement locative.

Le problème est alors posé du statut relatif de la forme et du sens, dont le type de résolution conditionne la suite du travail de recherche : ou bien l'observation n'est pas étonnante si l'on admet que la forme et le sens constituent chacun un système autonome ; il n'y a donc pas à être surpris que rien dans la syntaxe ne vienne confirmer l'intuition sémantique. Ou bien au contraire on considère que c'est la langue elle-même qui constitue un système autonome, dont le fonctionnement est assuré par les interrelations entre formes et sens (alors à considérer non arbitraires), indépendamment de l'organisation du monde tel qu'il existe objectivement ou tel qu'on se le représente conceptuellement. Il s'agit alors d'étudier un autre aspect de la forme : celui des possibilités et impossibilités distributionnelles, afin de voir ce que permettent de conclure les paradigmes lexicaux sélectionnés dans chaque cas de figure.

## Références

- Blumenthal P. (2008) Combinatoire des prépositions : approche quantitative, *Langue française*, 157.
- Brunet E. (1981) *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours d'après les données du 'Trésor de la langue française'*, Genève-Paris : Slatkine-Champion.
- Chervel A. (1979) « Rhétorique et grammaire – petite histoire du circonstanciel », *Langue française* 41, page...
- Chevalier J.-C. (1968) *Histoire de la syntaxe – Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Genève : Droz.
- Chevalier J.-C. (1994) *Histoire de la grammaire française*, Paris : P.U.F.
- Dubois J. & Dubois-Charlier F. (1997) *Les verbes français*, Paris : Larousse-Bordas.
- Domergue U. (1799) *Grammaire générale analytique*, Paris : Houel.
- François J., Le Pesant D. & Leeman D. (éds) (2007) *Langue française n°153 : Le classement syntactico-sémantique des verbes français*, Paris : Larousse.
- Girard G. (1747) *Les Vraies Principes de la langue françoise ou la parole réduite en méthode*, Paris : Le Breton.
- Gross M. (1975) *Méthodes en syntaxe*, Paris : Hermann.
- Harris Z.S. (1976) *Notes du cours de syntaxe*, Paris : Hermann.
- Le Pesant D. (2006) « Esquisse d'une classification syntaxique des prépositions simples du français », *Modèles linguistiques* 53 (51-74).
- Leeman D. (dir.) (2008) *Langue française 157 : Enigmatiques prépositions*, Paris : Larousse.
- Melis L. (2003) *La préposition en français*, Paris : Ophrys.
- Picoche J. (1993) *Didactique du vocabulaire français*, Paris : Nathan.
- Poitevin P. (1844) *Grammaire française théorique et pratique rédigée sur un plan entièrement neuf*, ville : éditeur
- Saussure F. (de) (1972) *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot (1<sup>re</sup> éd. 1916).
- Vaguer, C. (2006) « Bibliographie générale : recueils et articles consacrés aux prépositions du français », *Modèles linguistiques*, 54, Tome XXVII-2 (171-203).
- Vaguer, C. (2007) « Approches de la préposition *hors* », Communication à la *Journée d'étude 'Les prépositions'*, Arras (30 mars), France [actes à par. en 2008].
- Vaguer, C. (2007) « Bibliographie : prépositions et locutions prépositionnelles », *Modèles linguistiques*, 55 (121-171).